

ALGERIA

**Déclaration de
S.E.M. Mourad BENEMEHIDI
Ambassadeur, Représentant Permanent**

**devant la Commission de
Désarmement**

New York, 13 avril 2009

Monsieur le Président

Permettez-moi tout d'abord de vous présenter de nouveau les félicitations de la délégation algérienne pour votre élection à la tête de la Commission du Désarmement et vous assurer de notre soutien actif en vue de la réussite de nos travaux. Nos félicitations vont également aux autres membres du Bureau de la Commission.

La délégation algérienne s'associe à la déclaration prononcée ce matin par la délégation de l'Indonésie au nom du Mouvement des Non Alignés, qui réaffirme les positions de principe du Mouvement sur l'ensemble des questions à l'ordre du jour de la Commission ainsi qu'à la déclaration qui sera prononcée par la délégation du Nigeria au nom du Groupe africain.

La session 2009 de la Commission de Désarmement est particulière à plus d'un titre. Elle intervient à la suite de deux cycles (2003 - 2008) improductifs au cours desquels la Commission n'a pu adopter la moindre recommandation. Elle intervient également à la veille du 3^{ème} Comité préparatoire à la Conférence d'examen du TNP de 2010, qui représente un défi de premier ordre que les Etats parties au TNP devront relever, notamment, après l'échec de la Conférence d'examen de 2005.

Le blocage, des fora multilatéraux de désarmement, ces dix dernières années, s'est inévitablement traduit par l'absence de tout progrès significatif en la matière. Demeurées trop longtemps l'otage du jeu étroit des rapports de puissance et de la logique de confrontation, le désarmement et la non-prolifération nucléaires n'ont pu être au rendez-vous des défis multiples posés à la paix et la sécurité dans le monde. Les relations internationales s'en trouvent dès lors soumises à une pression constante qui favorise les tensions et qui dans certains cas a relancé la course aux armements.

Elle s'est traduite également par l'augmentation constante des ressources allouées aux budgets militaires, ressources dont l'humanité confrontée de nos jours, à des crises majeures multiples, en a grandement besoin pour faire face aux défis de la pauvreté et du sous-développement.

Monsieur le Président

Au moment où nous entamons les travaux de cette nouvelle session de la Commission, des signes positifs commencent à faire leur chemin sur un possible dégel de l'agenda international du désarmement. Les positions exprimées par la nouvelle administration aux Etats Unis à l'égard du TNP et la déclaration commune des présidents russe et américain à Londres, en faveur de la non-prolifération et du désarmement nucléaires, traduisent un intérêt et une approche nouveaux pour les questions de désarmement. et que des perspectives nouvelles sont désormais possibles pour le désarmement de manière générale et le désarmement nucléaire en particulier.

Nous sommes tous appelés à redoubler d'efforts pour mettre à profit ce contexte favorable afin d'assurer aux travaux de notre Commission le succès escompté. Cela ne manquera pas non plus d'influer de manière directe sur l'esprit des travaux et les résultats des prochaines échéances notamment la Conférence de Désarmement et la 8ème Conférence d'Examen du TNP.

Monsieur le Président

L'Algérie accorde une importance particulière à la Commission de Désarmement et ne ménagera aucun effort pour lui assurer l'efficacité nécessaire dans la conduite de ses travaux. La Commission de Désarmement joue, en effet, un rôle irremplaçable et permet aux Etats membres de délibérer en profondeur et d'examiner les questions de désarmement, dont le désarmement nucléaire.

Les longues consultations menées entre les Etats membres sur la question de l'Ordre du jour de la Commission pour le cycle 2009/2011, témoignent de l'importance de cet organe multilatéral et des enjeux que ses délibérations engagent.

L'ordre du jour du présent cycle nous semble, en effet, équilibré et répondre à des exigences à la fois juridiques et pratiques. Les thèmes retenus trouvent leur fondement dans la décision 52/492 de l'Assemblée générale pour le premier et la résolution 61/67 pour le second. Le compromis obtenu sur le thème des armes conventionnelles nous paraît également pratique et fiable dans la mesure où il nous permet de prendre en considérations les

préoccupations de l'ensemble des Etats membres et à la Commission de ne traiter que deux points à la fois.

Monsieur le Président

L'Algérie réitère sa position de principe sur l'objectif ultime de la non- prolifération et de désarmement nucléaires qui est l'élimination totale des armes nucléaires. L'engagement effectif et continu de l'ensemble de la Communauté internationale, en particulier les Etats dotés de l'arme nucléaire, est indispensable pour la réalisation de cet objectif. L'existence même des armes nucléaires constitue un danger permanent pour l'humanité tout entière que la persistance de doctrines militaires de certains Etats nucléaires tendent à perpétuer.

L'Algérie ne peut cautionner ni s'inscrire dans aucune démarche qui viserait à favoriser un aspect du Traité sur un autre. Si la non-prolifération nucléaire constitue l'un des piliers du TNP, elle doit aller de pair avec l'application des autres dispositions du Traité. L'Algérie appelle à la mise en œuvre effective et progressive de l'article VI, par les Etats dotés de l'arme nucléaire, à travers, notamment, la mise en œuvre des 13 mesures pratiques adoptées par la Conférence d'examen de 2000. Elle rappelle également l'importance qui s'attache au respect des dispositions de l'article IV sur le droit des Etats à la recherche, le développement, et l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. En effet ces trois piliers du TNP se soutiennent mutuellement et entretiennent l'équilibre nécessaire d'un instrument aussi important et aussi sensible.

La réflexion engagée à divers niveaux, y compris au sein de l'AIEA, pour la mise en place d'un mécanisme multilatéral d'approvisionnement du combustible nucléaire devrait bénéficier de la plus large consultation possible entre les Etats membres. Elle ne devrait, en aucun cas conduire à des limitations ou des restrictions du droit à l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

Monsieur le Président

Au moment où nous nous félicitons de l'entrée en vigueur de la Zone Exempte d'armes nucléaire en Asie Centrale, et célébrons le quarantième anniversaire du Traité de Tlatelolco, le projet d'une Zone exempte d'armes nucléaires au Proche orient ne trouve pas encore le chemin pour sa concrétisation et ce en dépit de la décision

de la Conférence d'examen de 1995. La concrétisation de cet engagement de la communauté internationale qui bute principalement sur le refus d'Israël d'accéder au TNP à l'instar de l'ensemble des autres Etats de la région et de soumettre l'ensemble de ses installations nucléaires aux garanties de l'AIEA, revêt pour mon pays une dimension prioritaire.

Monsieur le Président

La présente session de la Commission de désarmement devra par ailleurs, s'atteler à la rédaction des éléments qui constitueront la déclaration de la 4^{ème} Décennie de désarmement de l'ONU. L'Algérie aborde cet exercice animée de la volonté de contribuer pleinement avec l'ensemble des Etats membres à l'élaboration de recommandations pour des mesures pratiques qui serviront de feuille de route pour les dix prochaines années en matière de désarmement. Nous nous efforcerons avec le reste des membres de la Commission, de conclure cet exercice au cours de cette année afin d'être au rendez-vous du lancement de la Décennie.

Les Etats membres devraient, à notre sens, tirer profit de l'expérience des trois Décennies de Désarmement passées et bâtir sur les progrès enregistrés depuis. L'évolution positive du contexte international devrait, quant à elle, nous permettre d'adopter des éléments pour une Déclaration plus globale dans son champ d'action, ambitieuse dans ses objectifs.

Monsieur le Président

Convaincue de l'importance de la revitalisation des foras multilatéraux de désarmement, mon pays n'a jamais ménagé le moindre effort pour la relance de la Conférence de Désarmement qui entre, comme vous le savez, dans sa onzième année consécutive de blocage. Cet unique forum multilatéral de négociation sur les questions de désarmement en la matière demeure, en effet, paralysé par des différences de vue sur les priorités et la nature des questions à examiner.

Plus récemment, l'Algérie, au nom des 6 présidents pour 2009, a présenté à la Conférence de Désarmement, le 26 mars dernier, un Non Paper destiné à faire sortir cet organe de sa léthargie. Fruit de longues et difficiles consultations, cette initiative propose un projet

de Programme de travail couvrant l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour de la Conférence. Elle prévoit, par conséquent, la création de quatre Groupes de travail sur :

- les mesures pratiques devant conduire à la réduction, puis l'élimination totale des armes nucléaires ;
- la négociation d'un Traité d'interdiction de la production des matières fissiles pour des armes nucléaires ;
- la prévention de la course aux armements dans l'espace ;
- les garanties négatives de sécurité, sans exclure la perspective d'un instrument international juridiquement contraignant ;

L'ensemble de ces groupes de travail feront rapport de leurs travaux à la Conférence de Désarmement qui décidera de la suite du processus.

Pour les autres points inscrits à l'ordre du jour de la Conférence, il est prévu la nomination de rapporteurs spéciaux sur :

- les nouveaux types des armes de destruction massive, y compris les armes radiologiques,
- le Programme global de désarmement et
- la Transparence dans les armements.

Il s'agit là, comme vous le constatez, d'une opportunité précieuse qui à la faveur d'un contexte international plus favorable et d'un momentum rare pourrait conduire la Communauté internationale sur un processus de désarmement fiable et concluant. Aussi nous appelons l'ensemble des Etats membres et notamment les Etats membres de la Conférence de Désarmement à accorder toute l'importance ainsi que l'effort nécessaire que cette proposition mérite et à saisir cette occasion pour une relance effective des travaux de la Conférence.